Extrait du PAG (1/2000)

Légende du PAG

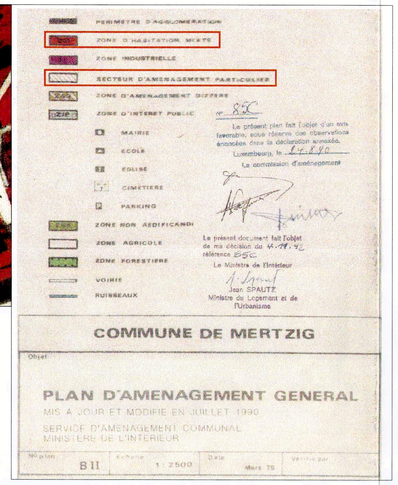

1	2
3	4
5	6
7	8a / 8b / 9

1: Numéro de lot
2: Surface
3: Zone
4: nombre d'étages pleins ou hauteur des constructions
5: Coefficient d'occupation du sol COS
6: Coefficient maximum d'utilisation du sol CMU
Coefficient d'utilisation du sol CUS
7: Type et disposition des constructions
8a: Numéro des lots
8b: Surface des lots
9: Forme des toitures

LEGENDE REGLEMANTAIRE

Zones définies au PAG *

- HAB-1 Zones d'habitation 1
- HAB-2 Zones d'habitation 2
- ZMC Zones mixtes à caractère central
- ZMU Zones mixtes à caractère urbain
- ZMR Zones mixtes à caractère rural
- ZIBEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- ZAE Zones d'activités économiques etc.
- Délimitation du PAP
- Ban de Mertzig

Nombre d'étages pleins

- II Limite supérieure
- II-II Limite inférieure et supérieure
- II min Obligatoire

Hauteur des constructions **

- h=x Hauteur corniche: x [m]
- he=x Hauteur acrotère: x [m]
- hf=x Hauteur faîte: x [m]

Types et dispositions des constructions

- oc Constructions En Ordre Contigu
- onc Constructions En Ordre Non Contigu
- mi Maisons isolées
- mj Maisons jumelées
- mb Maisons en bande

Implantation des immeubles

- Alignement obligatoire constructions principales
- Limites minimaux de surfaces constructibles pour constructions principales
- Alignement obligatoire dépendances
- Limites minimaux de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des lots / parcelles

- Délimitation de zones différentes
- Lots privés constructibles
- Terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions

- min x% Pourcentage minimal de logements par immeuble
- x%/x% Pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
- x% min Pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts

- EVP Espace vert public (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- EVa Espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- AJ Aires de jeux

Plantations existantes

- Plantations projetées
- Arbres à conserver

Voies de circulation

- Rues
- Aires de stationnement / emplacements publics
- Chemins piétonniers, pistes cyclables

Formes de toitures

- Orientation du faîte
- tp Toiture plate
- ts Toiture à 2 versants, degré d'inclinaison
- tm Toiture mansardée
- Elements bâtis ou naturels à sauvegarder
- Respect de conditions d'intégration déterminées

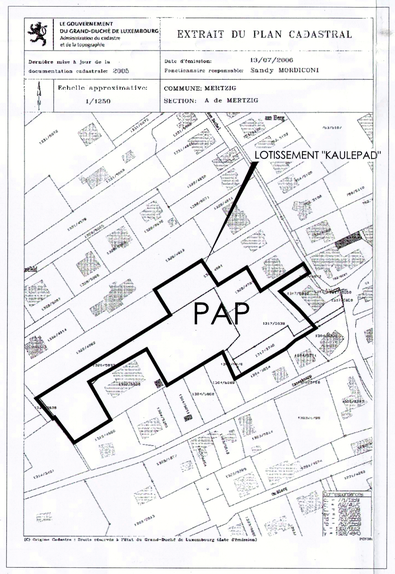

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Stationnement privé
- Place Française ; espace mixte
- Surface stabilisée
- Accès carrossable
- Point de vue et numéro de photographie
- Courbes de niveaux **
- Zone de déblais et de remblais PROSCRIT
- Fond de plan **
- Assainissement existant
- Assainissement projeté ***
- Mur de soutènement autorisé
- Réseaux eaux projetés
- E+ Deux étages + combles
- Eclairage public projeté
- Arbres conservés sur domaine privé

Le présent plan a été approuvé provisoirement par le conseil communal dans la séance du 27 avril 2007

Pour le conseil communal

Le bourgmestre Le secrétaire

* VOIR EXTRAIT DU PAG
** SELON LE PLAN TOPOGRAPHIQUE
*** SELON LE PLAN TOPOGRAPHIQUE ORIGINAL DU PLAN INGENIEUR
EILLE UNE DIFFERENCE DE 80CM DANS LES ALTITUDES DE CONNICHE ET DE FAÎTAGE EST AUTORISÉE POUR LES CONSTRUCTIONS JUMELÉES, RESPECTIVEMENT ACCOLÉES PAR LESQ GARAGES). (Lot 1, 2, 4, 5, 6 ; 7, 9, 10 et 11)

Surfaces PAP

Surface totale --> ± 66a 08ca
Surface privée --> ± 48a 92ca
Surface à céder --> *25%* (± 16a 52ca)
Surface cédée --> ± 17a 16ca (±25,97%)
Unité d'habitation/Hectar --> ±16.6u/ha

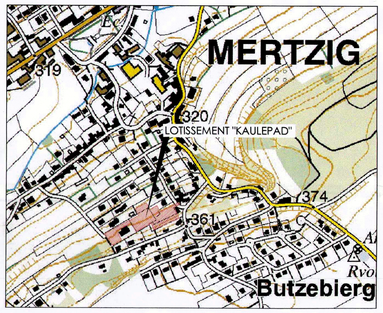

Fond de plan
Plan topographique n° 05-214066-2 ind C du bureau

Q b i C
ARCHITECTES INGENIEURS CONSEILS
Qbic s.à r.l. B.P.128 L-7502 Mersch
TEL: 263 264 1 FAX: 263 264 248

MAITRE DE L'OUVRAGE

ESPACIO S.A.
12, rue de la gare
L-7535 MERSCH

Référence: 15287185C
Le présent document appartient à ma décision de ce jour.
Luxembourg, le 26/04/07
Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie HALSDORF

DOCUMENT	
Echelle	1/250
Plan N°	130605-101a
Dessin	MBA
Contrôle	AGE
Date	21-07-2006

OBJET

PAP

LOTISSEMENT "KAULEPAD" A MERTZIG

DOSSIER: 130605

PARTIE GRAPHIQUE PAP ; PLAN DIRECTEUR

MODIFICATIONS			
OBJET	INDICE	DATE	DESSINE
Mise à jour suivant avis du Ministère de l'Aménagement du Territoire	a	06-04-2007	MBA

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF

COUPE 1
PK 20.000 m
Echelle des longueurs : 1/100
Echelle des altitudes : 1/100

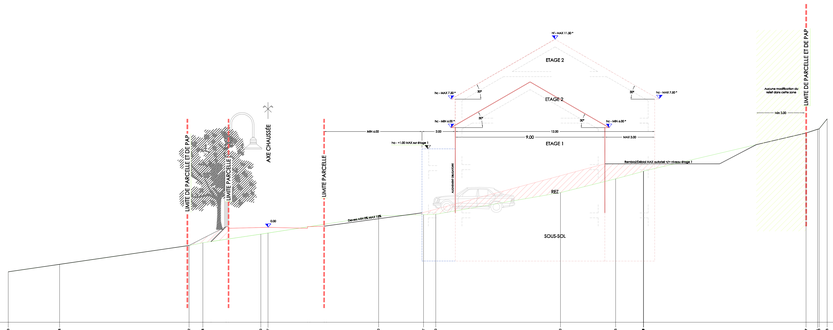

PC : 194.00 m

| | | |